



## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice : 27

**Séance du 5 juin 2026**

Nombre de Membres présents : 21

**L'an deux mille vingt-six**

Nombre de suffrages exprimés : 27

**Et le cinq juin**

Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

**A dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.**

**Date de la convocation :**  
28 mai 2026

Présents

J. HAAS-FALANGA - G. BARRIOL - S. REBUFFAT -  
H. JAUBERT - S. LUCZAK - F. BLARQUEZ - M. NOËL-GAMET  
- M. AUGIER - P. PORTE - J. CHUECOS - P. CASTEAU -  
S. BARCELLONA - M. SOLER - N. LIGNY - J. FICHET -  
J. LOPEZ - H. RIFAAI - D. GUYOT - V. DEUNETTE - C. UHL

**Objet de la délibération**

**68-2026** – Décision modificative  
n°1

Excusé(s) ayant donné pouvoir

M. DUMAS à S. REBUFFAT  
S. LEBELLE à N. LIGNY  
A. FILET à J. FICHET  
G. BAZZONI à C. UHL  
R. BENEJEAN à F. BLARQUEZ  
V. LEVEQUE à H. JAUBERT

Absent(s)

Monsieur G. BARRIOL a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Hugo JAUBERT

Par délibération n°61-2022 en date du 30 novembre 2022 et dans le cadre de la M57, la commune de Cabannes a défini la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

En effet, la nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section concernée.

Toutefois, aucun virement de fongibilité ne peut conduire à diminuer ou augmenter les dépenses de personnels, ni les chapitres d'ordre (040, 041, 042, 043), ni les chapitres de prévision sans exécution (020, 021, 023, 024), ni les lignes budgétaires 001 et 002.

Les membres du Conseil municipal sont invités à délibérer sur le présent projet de décision modificative n°1 du Budget principal 2026 de la Commune ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
011	60621	Carburants	30 000.00	10 000.00	40 000.00
011	60612	Energies - Electricité	296 800.00	9 827.75	306 627.75
		<b>Total</b>		<b>19 827.75</b>	

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Recettes en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
042	777	Amortissement subventions d'investissement	35 810.00	19 827.75	55 637.75
		<b>Total</b>		<b>19 827.75</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
040	13911	Subvention Etat et établissements nationaux	1 564.00	352.40	1 916.40
040	13913	Subvention Département	34 246.00	17 475.35	51 721.35
040	13918	Subventions autres	-	2 000.00	2 000.00
		<b>Total</b>		<b>19 827.75</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Recettes en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
10	10222	FCTVA	450 000.00	19 827.75	469 827.75
		<b>Total</b>		<b>19 827.75</b>	

### DÉLIBÉRATION

**Le Conseil Municipal,**

**Entendu** l'exposé du rapporteur,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le règlement financier et budgétaire,

**Vu** le Budget Primitif 2026,

**Et après en avoir délibéré,**

## DÉCIDE

**Article 1 : D'APPROUVER** la décision modificative n°1 au budget primitif 2026 de la Commune comme exposée ci-dessus, équilibrée par section en dépenses et en recettes,

**Article 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférant.

### VOTE

Pour : Gilles MOURGUES, Josiane HAAS-FALANGA, Guillaume BARRIOL, Sandrine REBUFFAT, Hugo JAUBERT, Sandra LUCZAK, Frédéric BLARQUEZ, Manon NOËL-GAMET, Richard BENEJEAN, Marlène AUGIER, Patrick PORTE, Vincent LEVEQUE, Joséfa CHUECOS, Pascal CASTEAU, Stéphanie BARCELLONA, Maggie SOLER, Nicolas LIGNY, Julien FICHET, Jésus LOPEZ, Hanane RIFAAI, Marie DUMAS, Steve LEBELLE, Appolline FILET, Dominique GUYOT, Vanessa DEUNETTE, Geneviève BAZZONI, Claude UHL.

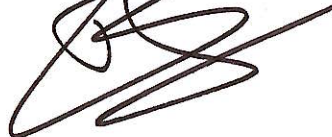
Contre :

Abstention :

**Le Maire,**  
Gilles MOURGUES



**Le Secrétaire de séance,**  
Guillaume BARRIOL



Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 013-211300181-20260605-D682026-DE

